

Communiqués de presse AMF : 2019

L'Autorité des marchés financiers met en lumière les enjeux d'une communication extra-financière réussie pour les émetteurs

Publié le 14 novembre 2019

A l'occasion de son nouveau rapport sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des sociétés cotées, l'AMF a mené une analyse sur les premières déclarations de performance extra-financière (DPEF) de 24 sociétés cotées françaises. Pour mieux les guider dans cette démarche vers une économie plus durable, le régulateur détaille les enjeux clés de ce reporting extra-financier. Dans le cadre de sa stratégie 2018-2022, l'AMF a fait de la finance durable un axe prioritaire pour accompagner et encourager l'ensemble du système financier dans sa transition. La qualité des données environnementales et sociales et donc de l'information extra-financière des sociétés cotées constitue un préalable à une telle avancée : elle est indispensable à la décision des investisseurs et au suivi, par ces derniers, de leur politique d'engagement. Pour la quatrième édition de son rapport sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des sociétés cotées, l'AMF s'est ainsi fixée pour objectif d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs futures déclarations de performance extra-financière.

Dans le cadre de leur rapport de gestion pour l'exercice 2018, les entreprises devaient cette année, pour la première fois, élaborer cette déclaration. L'AMF a passé en revue l'information fournie dans la section dédiée à cette déclaration dans leur document de référence par un échantillon de 19 sociétés appartenant à l'indice CAC 40 et de 5 sociétés du SBF 120.

Exemples à l'appui, l'AMF détaille les enjeux d'une communication extra-financière de qualité, que sont :

- la structure, la concision et la cohérence d'ensemble de cette déclaration ;
- le respect des dispositions légales concernant le périmètre de reporting, élargi le cas échéant pour prendre en compte les spécificités du modèle d'affaires ;
- l'information sur le processus d'identification des enjeux et risques extra-financiers, et sur l'horizon de temps auquel ces risques peuvent se matérialiser, ainsi que leurs impacts éventuels ;
- le choix d'indicateurs clés de performance pertinents et justifiés pour illustrer les politiques mises en place ;
- la détermination d'objectifs pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre illustrer des politiques mises en place.

Pistes de réflexion pour le cadre européen

Afin d'analyser l'information extra-financière disponible chez plusieurs émetteurs européens du même secteur et de constater dans quelle mesure une convergence des pratiques s'opère, le rapport consacre par ailleurs un chapitre à une comparaison internationale réalisée sur le secteur pétrolier. Les 9 constats issus de cette étude dessinent des pistes de réflexion pour l'avenir du reporting extra-financier comme par exemple la nécessité d'encourager, au niveau européen, une meilleure harmonisation des méthodologies sous-jacentes aux indicateurs de performance extra-financiers.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, de fournir aux investisseurs une information adéquate et de veiller au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Tél : +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

- [Rapport 2019 sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des sociétés cotées](#)

A lire aussi

- [Suivez-nous sur Twitter](#)
- [Suivez-nous sur LinkedIn](#)
- [Retrouvez-nous sur Youtube](#)

[Haut de page](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF

Contact : Direction de la communication. Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02